



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 369

Texte de la question

SIDA

M. le président. La parole est à Mme Danièle Hoffman-Rispal, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen. Mme Danièle Hoffman-Rispal. Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé. Chère Marisol Touraine, le virus du SIDA continue à faire des ravages dans notre pays. Chaque année, on dénombre 7 000 nouveaux cas d'infection par le VIH. Dans le même temps, on estime que 30 000 personnes seraient porteuses de la maladie, alors même qu'elles ignorent leur séropositivité. En France, 150 000 personnes vivraient avec le SIDA.

Ces chiffres sont impressionnants, mais ils ne disent rien de la souffrance des patients. Ils n'expriment pas les bouleversements qu'entraîne la maladie ni les difficultés que rencontrent les patients sous traitement dans leur vie quotidienne.

La crise économique que nous connaissons ne doit pas reléguer au second plan les priorités de santé publique. La Journée mondiale de lutte contre le SIDA, ce samedi 1er décembre, a été l'occasion de rappeler qu'il est important de rester mobilisé, sans relâche, j'y insiste. Depuis le début de l'épidémie, notre pays est en première ligne et nous pouvons être fiers du travail conduit dans le domaine de la prévention, de la prise en charge des malades et de notre soutien aux associations. Nous devons continuer à mener cette bataille dans la durée, car il ne manque plus grand-chose pour que les générations qui nous suivront ne connaissent plus ce fléau.

Madame la ministre, à Washington, le 25 juillet dernier, vous déclariez que l'éradication du SIDA n'était peut-être plus une utopie. Ma question est donc la suivante : quelle stratégie proposez-vous pour aller plus loin et lutter efficacement contre le SIDA ? Je vous remercie.

M. le président. La parole est à Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Madame la députée Danièle Hoffman-Rispal, vous avez raison de souligner que la bataille contre le SIDA doit être poursuivie avec volonté et ténacité. Je veux d'ailleurs saluer votre action et la persévérance dont vous faites preuve en ce domaine.

Vous avez raison de souligner que le SIDA n'est pas une maladie du passé. Malgré d'importants progrès de la recherche, à laquelle le Président de la République a lui-même rendu hommage en allant inaugurer en personne, il y a quelques jours, un bâtiment Françoise Barré-Sinoussi à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, malgré des progrès des soins et des thérapies, il nous faut faire preuve d'une vigilance toujours affirmée.

C'est la raison pour laquelle j'ai indiqué que l'action du Gouvernement se déploierait sur deux fronts principaux. Le premier est celui de la prévention et de l'information. Depuis vendredi dernier, une campagne publicitaire, avec des films, a été lancée pour rappeler qu'il faut se protéger, utiliser le préservatif. Nous devons en particulier nous adresser aux plus jeunes de nos concitoyens.

Le second front, sur lequel nous devons redoubler d'énergie, est celui du dépistage, du dépistage rapide et de la généralisation des dépistages, en particulier au sein des populations dont nous savons qu'elles sont malheureusement le plus à risque, c'est-à-dire les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les populations venant de pays où le virus est largement répandu. À cet effet, le Gouvernement maintient son soutien et ses financements en faveur des associations, auxquelles il faut rendre hommage et sans lesquelles nous ne pourrions pas travailler.

Madame la députée, je vous assure de la volonté et de l'engagement sans faille du Gouvernement à lutter

contre la maladie du sida. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Hoffman-Rispal](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 369

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2012](#)